

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SELON LE REFERENTIEL IFRS

La Société ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 et établis conformément au référentiel IFRS, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020 qui se tiendra le 17 Mai 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Mohamed Lassaad BORJI et Mr Salah MEZIOU.

Groupe ENNAKL Automobiles
Etat de la situation financière consolidée
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Notes</i>	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
<u>Actifs</u>			
Immobilisations incorporelles	A1	836 164	243 005
Immobilisations corporelles	A1	65 258 294	68 710 653
Immeubles de placement	A2	7 084 934	7 098 214
Droits d'utilisation	A1	1 043 472	-
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3	61 990 496	82 735 419
Actifs financiers au coût amorti	A4	2 821 813	3 156 704
Actifs d'impôt différé	P4	4 358 771	814 823
Actifs non courants		143 393 944	162 758 818
Stocks	A5	83 376 923	80 432 543
Créances clients	A6	95 705 268	100 112 338
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A4	807 489	1 127 013
Autres actifs courants	A7	6 261 460	5 659 325
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	A8	-	468 699
Liquidités et équivalents de liquidités	A9	36 654 124	13 020 760
Actifs courants		222 805 264	200 820 678
Total des actifs		366 199 208	363 579 496

Groupe ENNAKL Automobiles
Etat de la situation financière consolidée
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Notes</i>	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
Capitaux propres			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées		119 158 002	112 961 280
Résultat consolidé		14 083 691	22 385 781
Total des capitaux propres consolidés		163 241 693	165 347 061
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux		1 654	1 352
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat		228	400
Total des participations ne donnant pas le contrôle		1 882	1 752
Total des capitaux propres		163 243 575	165 348 813
Passifs			
Emprunts	P1	10 714 855	11 321 512
Obligations locatives	P1	1 124 426	-
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	703 978	583 711
Provision pour risques et charges	P3	12 939 454	9 405 577
Passifs d'impôt différé	P4	-	32 672
Passifs non courants		25 482 713	21 343 472
Dettes fournisseurs	P5	148 235 679	126 206 497
Passif d'impôt courant	P4	3 958 676	4 310 339
Autres passifs courants	P6	7 030 121	7 687 080
Emprunts et dettes financières	P1	16 824 426	36 312 733
Provision pour indemnité de départ à la retraite (CT)	P2	56 045	48 055
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	1 367 973	2 322 507
Passifs courants		177 472 920	176 887 211
Total passifs		202 955 633	198 230 683
Total des capitaux propres et passifs		366 199 208	363 579 496

Groupe ENNAKL Automobiles
Etat de résultat net consolidé
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Notes</i>	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	448 683 874	463 596 923
Coûts des ventes	R-2	(364 186 502)	(379 108 183)
Marge brute		84 497 372	84 488 740
Frais de commercialisation et de distribution	R-3	(15 079 814)	(13 515 663)
Charges administratives	R-4	(33 561 685)	(31 668 280)
Autres produits	R-5	1 489 206	1 716 187
Autres charges	R-6	(928 915)	(1 186 560)
Résultat opérationnel		36 416 164	39 834 424
Produits financiers	R-7	1 185 833	4 666 782
Charges financières	R-8	(9 089 463)	(9 956 015)
Résultat financier net		(7 903 630)	(5 289 233)
Résultat avant impôt		28 512 534	34 545 191
Charge d'impôt sur le résultat	P-4	(14 428 615)	(12 159 010)
Résultat après impôt des activités poursuivies		14 083 919	22 386 181
Résultat net de l'exercice		14 083 919	22 386 181
Part du groupe dans le résultat de l'exercice		14 083 691	22 385 781
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat de l'exercice		228	400
<i>Résultat consolidé de base par action</i>		<i>0,469</i>	<i>0,746</i>
<i>Résultat consolidé dilué par action</i>		<i>0,469</i>	<i>0,746</i>

Groupe ENNAKL Automobiles
Etat des autres éléments du résultat global consolidé
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Notes</i>	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
Résultat net de l'exercice		14 083 919	22 386 181
Autres éléments du résultat global			
Instruments de capitaux propres à la JV par le biais des AERG	C-1	(11 722 903)	(3 490 527)
Ecart actuariel (AERG)	P-2	(49 928)	198 137
Impôts sur les AERG	P-4	3 029 807	(69 159)
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		(8 743 024)	(3 361 549)
Autres éléments du résultat global de la période consolidé, nets d'impôt		(8 743 024)	(3 361 549)
Part des minoritaires dans les autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		-	-
Résultat global de la période		5 340 895	19 024 632
Part du groupe dans le résultat global de l'exercice		5 340 667	19 024 232
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat global de l'exercice		228	400
<i>Résultat global consolidé de base par action</i>		<i>0,178</i>	<i>0,634</i>
<i>Résultat global consolidé dilué par action</i>		<i>0,178</i>	<i>0,634</i>

Groupe ENNAKL Automobiles
Etat des flux de trésorerie consolidé
(Montants exprimés en dinars)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</u>		
Résultat avant impôt	28 512 534	34 545 191
<u>Ajustements pour :</u>		
Amortissements & Provisions	13 472 552	7 674 965
Indemnité de départ à la retraite	78 329	81 268
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	(485 835)	2 358 742
Plus ou moins-value sur les actifs financiers par le biais des AERG	4 445 678	1 981 532
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations corporelles	(76 870)	(371 069)
Variation écart de conversion	52 422	(170 118)
Charge d'impôt	(14 428 615)	(12 159 010)
Variation de l'impôt différé	(546 812)	(683 560)
Variation de l'impôt courant	(351 663)	4 619 172
Variation du BFR :		
Variation des stocks	(4 595 383)	15 223 542
Variation des créances clients	3 532 099	(25 913 686)
Variation des autres actifs courants	(195 835)	1 461 842
Variation des dettes fournisseurs	22 142 605	(2 856 457)
Variation des autres passifs courants	(657 209)	(895 439)
Variation des obligations locatives	(141 778)	-
<u>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>	50 756 219	24 896 915
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations	(4 279 634)	(10 159 284)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	858 570	870 518
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	(23 622 024)	-
Encaissements provenant des actifs financiers	27 515 035	864 060
<u>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	471 947	(8 424 706)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Libération du capital des minoritaires	150	-
Décassements suite à la distribution de dividendes	(7 500 000)	(17 400 000)
Encaissement sur emprunt et billets à ordre	34 155 591	21 217 773
Décassement sur emprunt et billets à ordre	(31 771 521)	(48 615 088)
Encaissements / décaissements crédit de gestion à court terme	(22 479 022)	24 996 603
<u>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	(27 594 802)	(19 800 712)
Variations de la trésorerie	23 633 364	(3 328 503)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	13 020 760	16 349 263
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	36 654 124	13 020 760

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Désignations	Note	Capital social	Réserves Consolidées	Ecart de Conversion	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Situation au 31/12/2018		30 000 000	97 410 049	580 802	14 935 815	20 985 049	1 602	163 913 317
Affectation du résultat de l'exercice 2018		-	20 985 049	-	-	(20 985 049)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	-	(3 361 549)	-	-	(3 361 549)
Variation de l'écart de conversion		-	-	(188 886)	-	-	-	(188 886)
Distribution de dividende		-	(17 400 000)	-	-	-	(250)	(17 400 250)
Résultat de la période		-	-	-	-	22 385 781	400	22 386 181
Situation au 31/12/2019		30 000 000	100 995 098	391 916	11 574 266	22 385 781	1 752	165 348 813
Affectation résultat de l'exercice 2019		-	22 385 781	-	-	(22 385 781)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	-	(8 743 024)	-	-	(8 743 024)
Variation de l'écart de conversion		-	-	53 966	-	-	1	53 967
Distribution de dividendes		-	(7 500 000)	-	-	-	(250)	(7 500 250)
Libération du capital - parts minoritaires (augmentation STLV)		-	-	-	-	-	150	150
Résultat de la période		-	-	-	-	14 083 691	228	14 083 919
Reclassement des AERG aux réserves		-	4 476 743	-	(4 476 743)	-	-	-
Situation au 31/12/2020		30 000 000	120 357 622	445 882	(1 645 501)	14 083 691	1 882	163 243 575

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. Présentation générale du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. Présentation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est constitué d'une société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** », et des filiales « **CAR GROS** », « **AFCAR** » et « **STLV** ».

Il s'agit d'un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

En 2016, le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « **AF CAR** » à la constitution sise en Côte d'Ivoire. Les participations directes de la société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » et de la société « **CAR GROS** » représentent respectivement 90 % et 10 % du capital, libéré du quart à la souscription, fin septembre 2016. Les trois quarts restants ont été libérés en 2018.

En 2017, le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale de droit tunisien « **STLV** » à la constitution spécialisée dans la location de véhicules sous le label « **HERTZ** » avec un taux de participation de 99,988 %.

Présentation de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES »

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeur Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société ENNAKL AUTOMOBILES est la commercialisation du matériel de transport, des pièces de rechange (A travers sa filiale CAR GROS), le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

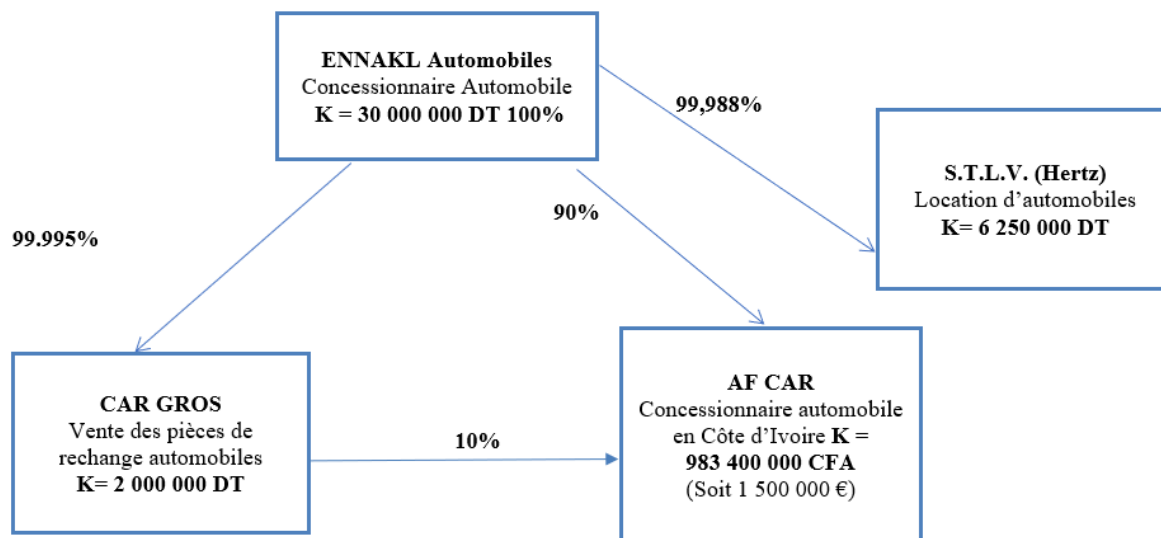
La filiale **AF CAR** exerce la même activité en côte d'ivoire pour les véhicules de la marque **SEAT**. La filiale **STLV** est quant à elle spécialisée dans la location de véhicules sous le label **HERTZ**.

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT et SKODA.

La société est détenue principalement par les groupes PGI et PGH. Le groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

Activité du Groupe

Le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** », a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules VOLKSWAGEN, AUDI, PORSCHE, SEAT et SKODA et des pièces de rechange desdites marques ainsi que le service après-vente.



1.2. Faits marquants de l'exercice

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire inédite avec des conséquences économiques et sociales très importantes. Une période de confinement général a été imposée par les autorités tunisiennes durant les mois de mars et avril impactant négativement le secteur automobile en Tunisie.

Malgré cette crise sanitaire la Société mère Ennakl Automobiles a pu maintenir sa position de leader des importateurs du secteur automobile avec une part de marché de 12,6%.

2. Présentation des principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel internationales ainsi que par les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les interprétations IFRIC (« International Financial Reporting Interpretation Committee »)

Le Groupe a adopté les mêmes principes comptables appliquées pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019.

Les états financiers consolidés couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

En préparant les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables du Groupe et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

Les estimations pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés sont exposées au niveau de la Note **2.18**.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	3,75%
- Showroom	5 %
- Matériel et outillages	10%
- Matériel de transport de fonction	12,5%
- Matériel de transport de service	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Equipements de bureaux	10% et 15 %
- Agencements et aménagements	10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers consolidés.

2.3. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment — ou partie d'un bâtiment — ou les deux) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour :

- a) L'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ; où
- b) Le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- les actifs financiers au coût amorti.
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »).
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

(a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;
- b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (« SPPI »).

Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IAS 39, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie.

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que le Groupe compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnement.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. Le Groupe a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque le Groupe détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, il tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

Le Groupe considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

Le Groupe considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus au Groupe dans les délais convenus ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut, le Groupe a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

(b) les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies:

- a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
- b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité a une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur). Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

(c) les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Groupe a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

Le Groupe peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. Le Groupe n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne fassent pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers à la juste valeur par le résultat net comprennent les placements liquides (notamment les titres SICAV) ainsi que les instruments dérivé (contrat de change à terme) étant donné que le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivés de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si le Groupe change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Le Groupe conclut des transactions dans lesquelles il transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette consolidé si et seulement si le Groupe dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que le Groupe acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; Ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Contrats de location

Les contrats de location du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » portent essentiellement sur des biens immobiliers. Le groupe applique les dispositions de la norme IFRS 16.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes des contrats et les périodes de renouvellement prévues. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux marginal d'endettement de la société.

Les actifs détenus en vertu du contrat de location sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.6. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks du Groupe sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks VN sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat. Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

2.7. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.9. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

Le Groupe utilise la méthode actuarielle «Projected unit credit» préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final Le Groupe pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé «Defined Benefit Obligation » («DBO»), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaître dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par Le Groupe des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation ;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat globale sous la rubrique « Ecarts actuariels »

Le Groupe contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges.

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

Le Groupe comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures ;

2.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.11. Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.12. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant le Groupe sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats

spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers consolidés sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.13. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

La société mère « ENNAKL AUTOMOBILES » est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 37% y compris la contribution sociale de solidarité de 2% à partir de l'exercice 2019 et les filiales sont assujetties à l'impôt sur les sociétés au taux de 26% y compris la contribution sociale de solidarité de 1% (exception faite de la filiale « AF CAR » assujettie au taux de 25%). L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- a. *La comptabilisation initiale du goodwill ; Ou*
- b. *La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :*
 - i. N'est pas un regroupement d'entreprises, et
 - ii. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- a. *N'est pas un regroupement d'entreprises ; et*
- b. *Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).*

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les reports déficitaires où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe réestime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. Le Groupe comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- a. *Par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; Ou*
- b. *Par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).*

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

- a. *Le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et*
- b. *Les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur les résultats prélevés par la même administration fiscale :*
 - i. *Sur la même entité imposable, Ou*
 - ii. *Sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouverts.*

2.14. Comptabilisation des revenus

Le Groupe a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites)
- Identification des obligations de prestation
- Evaluation du prix de transaction
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par le Groupe.

2.15. Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en dinars tunisien qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.16. Principes de consolidation

i. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition lorsqu'ils confèrent le contrôle au Groupe. La contrepartie transférée est généralement évaluée à la juste valeur, à l'instar des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat net.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres.

Sinon, les autres contreparties éventuelles sont réévaluées à la juste valeur à chaque date de clôture et les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

ii. Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

iii. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont initialement évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

iv. Perte de contrôle

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

v. Retraitements de consolidation

La méthode de l'intégration globale implique les étapes suivantes :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

vi. Conversion des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés en réserve de conversion, sauf dans la mesure où l'écart de change est affecté aux participations ne donnant pas le contrôle.

Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, en totalité ou partiellement, et qu'il y a perte de contrôle ou d'influence notable ou de contrôle conjoint, le montant cumulé des différences de change s'y rapportant doit être reclassé en résultat en tant que résultat de cession.

Si le groupe cède une partie de sa participation dans une filiale tout en conservant le contrôle, une part proportionnelle du montant cumulé des écarts de change est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque le Groupe cède seulement une partie de sa participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, tout en conservant une influence notable ou un contrôle conjoint, la part proportionnelle correspondante du montant cumulé des écarts de change est reclassée en résultat.

2.17. Juste valeur

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

Le Groupe a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. Le Groupe fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ...
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

31/12/2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank et ATL)	49 834 513	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	12 155 882
Autres	-	-	101
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	0
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 367 973

31/12/2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari Bank et ATL)	65 456 103	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	8 868 100	8 411 115
Autres	-	-	101
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	468 699
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	2 322 507

Les données du niveau 3 sont relatives à :

- L'évaluation de certains titres (fonds gérés SICAR) pour lesquels des techniques d'évaluation sont utilisées en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur ; et
- L'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, le Groupe utilise des techniques d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.18. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers consolidés sont les suivantes :

a) Juste valeur des instruments financiers

Le Groupe dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels elle a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres cotés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis et des fonds gérés SICAR (portefeuille de titres de participation géré par une SICAR). Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille la société a utilisé principalement des données de marché à savoir :

- Les cours boursiers pour les sociétés cotées ou des prix observés dans des transactions récentes ayant porté sur des titres similaires ;
- Des techniques d'évaluation pour les autres titres en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur.

Ainsi, la juste valeur de ces titres est déterminée par référence au marché (niveau 1) ou selon des techniques d'évaluation basées sur des hypothèses de marché (niveau 2).

- Afin de se couvrir contre le risque de change, le Groupe conclut des contrats à terme d'achat de devise. Le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérivés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, le Groupe a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des courts à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation (voir note 2.15).

b) Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie Le Groupe tient compte des facteurs suivants

- (a) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif.
- (b) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;
- (c) l'obsolescence technique ou commerciale ;
- (d) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience du Groupe et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.19. Information sectorielle

La principale activité du Groupe et la vente des voitures et les services connexes. La direction suit notamment les ventes des voitures par marque et par région.

Les revenus par pays se présentent ainsi :

En DT	2020	2019
Tunisie	448 071 284	461 139 311
Côte d'ivoire	612 590	2 457 612

3. Note sur la gestion des risques

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités du Groupe l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction du Groupe vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe.

Voici les principales mesures prises par la direction du Groupe pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier :

Risque	Exposition résultant de	Mesure	Management
Risque de marché - Taux de change	Les achats étrangers	Analyse de sensibilité	Instruments de couverture (Ex: Achat de devise à terme)
Risque de marché - Taux d'intérêt	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensibilité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Créances clients	95 705 268	100 112 338
Autres actifs courants*	4 040 188	5 027 364
Liquidités et équivalents de liquidités	36 654 124	13 020 760
Prêts au personnel	2 733 413	2 036 358
Prêt obligataire	0	660 000
Dépôts et cautionnements	964 914	908 354
Avances au personnel	249 198	735 973
Total des actifs financiers au coût amorti	140 347 105	122 501 147
Actifs financiers à la JV par les AERG	61 990 496	82 735 419
Actifs financiers à la JV par le résultat net	0	468 699
Total des actifs financiers à la JV	61 990 496	83 204 118

* Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclues.

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Emprunts	27 539 043	47 633 995
Créditeurs et autres créditeurs divers**	155 169 503	133 857 113
Total des passifs financiers au coût amorti	182 708 546	181 491 108
Passifs financiers à la JV par le résultat net	1 367 973	2 322 507
Total des passifs financiers à la JV	1 367 973	2 322 507

** Les avances clients et les produits constatés d'avance sont exclus.

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectuées en devise (principalement en Euro et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

b. Risque de prix

L'exposition au risque des prix est limitée du fait que le Groupe conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge à la société mère et limite donc l'exposition de la société mère au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de l'entité provient principalement des emprunts à long terme. Ces emprunts ont été négociés avec des taux variables de TMM+1,85% et TMM+2%. Ces emprunts exposent l'entité aux risques de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2020, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 101 225 DT.

3.1.2. Risques de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients du Groupe. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière du Groupe.

Le Groupe traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, le Groupe analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

➤ **Créances clients :**

Le détail des créances clients brutes se présentent ainsi :

31 Décembre 2020	Non échu et non provisionné	Echu et non provisionné	Provisionné	Total
Clients et comptes rattachés	95 526 230	179 038	3 122 315	98 827 583
Total	95 526 230	179 038	3 122 315	98 827 583

➤ **Avoirs en banques et dépôts bancaires :**

Notation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
A2	83	-
B	37 223	476 332
B-	118 609	41 091
B2	16 893 763	9 223 912
Ba2	3 853 799	638 570
BB+	3 098 829	1 911 478
Non notées	533 195	-1 789 075
Total	24 535 501	10 502 308

* Selon les dernières données de notation disponibles.

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que le Groupe dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes du Groupe.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante.

Ces prévisions tiennent compte des plans de financement du Groupe, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés du Groupe à la fin de la période :

31 Décembre 2020	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts *	1 759 231	5 277 693	10 640 569	1 595 325
Billets à ordre	7 855 598	-	-	-
Crédits de gestion	1 500 125	1 017 456	-	-
Crédits leasing	185 892	378 399	122 149	-
Total	11 300 846	6 673 548	10 762 718	1 595 325

* Echéances y compris les intérêts.

Au 31 Décembre 2020, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 101 225 DT.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs du Groupe en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

Le Groupe surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement aux 31 décembre 2020 et 2019 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Emprunts	27 539 043	47 633 995
Créditeurs et autres créditeurs divers	155 169 503	133 857 113
Liquidités et équivalents de liquidités	-36 654 124	-13 020 760
Dettes nettes	146 054 422	168 470 348
Total capitaux propres	163 243 575	165 348 813
Total capital	309 297 997	333 819 161
Gearing Ratio	47%	50%

4. Notes explicatives des principales rubriques des états financiers consolidés

A – ACTIFS :

A1. Immobilisations incorporelles et corporelles

(En dinar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport*	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation de Constructions	En cours Corporelles	En cours Incorporelles	Total
VALEURS BRUTES																
01/01/2020	63 024	20 000	2 821 240	9 648 736	33 645 764	2 116 770	2 106 891	6 543 589	2 208 814	7 213 046	65 886	19 110 557	-	13 127 899	-	98 692 216
Acquisitions	-	-	53 196	-	2 861	92 303	-	1 564 212	132 555	481 416	3 918	628 911	1 266 204	516 007	690 830	5 432 414
Cessions	-	-	-	-	-	(14 571)	-	(746 083)	(1 838)	-	-	(674 002)	-	-	-	(1 436 494)
Reclassifications	-	-	-	-	11 380 068	-	-	-	-	-	-	1 438 625	-	(12 818 693)	-	-
Mise en rebut	-	-	-	-	-	812	-	5 062	-	-	-	-	-	-	-	5 874
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2020	63 024	20 000	2 874 436	9 648 736	45 028 693	2 195 314	2 106 891	7 366 780	2 339 531	7 694 462	69 804	20 504 092	1 266 204	825 213	690 830	102 694 010

* Il s'agit du matériel de transport acquis par leasing par la filiale STLV.

(En linar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport*	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation	En cours Corp.	En cours Incorp.	Total
AMORTISSEMENTS CUMULES																
01/01/2020	(28 855)	(3 909)	(2 628 497)	-	(8 931 798)	(1 608 083)	(447 427)	(2 078 196)	(1 355 807)	(4 075 619)	(29 558)	(8 550 809)	-	-	-	(29 738 558)
Dotation de l'exercice	(21 007)	(6 666)	(123 195)	-	(1 683 961)	(228 485)	(434 223)	(1 224 970)	(178 080)	(562 799)	(27 025)	(1 754 846)	(222 732)	-	-	(6 467 989)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reprises sur cessions	-	-	-	-	-	13 165	-	459 167	386	-	-	182 079	-	-	-	654 797
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	(734)	-	(2 666)	-	-	-	(930)	-	-	-	(4 330)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2020	(49 863)	(10 575)	(2 751 691)	-	(10 615 759)	(1 824 137)	(881 650)	(2 846 665)	(1 533 501)	(4 638 418)	(56 583)	(10 124 506)	(222 732)	-	-	(35 556 080)
VALEURS NETTES COMPTABLES																
31/12/2020	13 161	9 425	122 745	9 648 736	34 412 935	371 177	1 225 241	4 520 114	806 030	3 056 044	13 221	10 379 586	1 043 472	825 213	690 830	67 137 930

* Il s'agit du matériel de transport acquis par leasing par la filiale STLV.

A2. Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'élèvent au 31 décembre 2020 à 7 084 934 DT contre 7 098 214 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissement	(107 552)	(94 271)
Immeubles de placement nets	7 084 934	7 098 214

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Revenus de l'immeuble bâti	72 000	72 000
Total	72 000	72 000

Les immeubles de placement sont constitués principalement par un terrain acquis en 2018 dont la juste valeur correspond pratiquement au montant comptabilisé.

A3. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent au 31 décembre 2020 à 61 990 496 DT contre 82 735 419 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Amen Bank	45 594 108	35 028 000
Attijari Bank	-	25 894 337
Fonds gérés SICAR	12 155 882	17 279 214
ATL	4 240 405	4 533 767
Autres	101	101
Total	61 990 496	82 735 419

A4. Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti s'élèvent au 31 décembre 2020 à 2 821 813 DT contre 3 156 704 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Prêts au personnel (LT)	2 125 601	2 255 796
Dépôt et cautionnements	964 913	908 354
Total	3 090 514	3 164 150
Provisions sur dépôts et cautionnements	(268 701)	(7 446)
Total	2 821 813	3 156 704

Les mouvements de la provision sur les actifs financiers au coût amorti se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Début de période	7 446	-
Provision constituée au cours de la période	269 733	7 446
Reprise sur provision	(8 478)	-
Fin de période	268 701	7 446

Les Actifs financiers au coût amorti (CT) s'élèvent au 31 décembre 2020 à 807 489 DT contre 1 127 013 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Emprunt obligataire Amen Bank (CT)	-	660 000
Avances au personnel	249 198	131 901
Prêts au personnel (CT)	607 812	384 633
Sous-total	857 010	1 176 534
Provisions sur les prêts au personnel	(49 521)	(49 521)
Total	807 489	1 127 013

Les actifs financiers au coût amorti comprennent les éléments suivants :

Au 31/12/2020	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	607 812	2 125 601	2 733 413
Avances au personnel	249 198	-	249 198
Dépôt et cautionnements	-	964 913	964 913
Sous total	857 010	3 090 514	3 947 524
Provisions	(49 521)	(268 701)	(318 222)
Total	807 489	2 821 813	3 629 302

Au 31/12/2019	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	384 633	2 255 796	2 640 429
Emprunt obligataire Amen Bank	660 000	-	660 000
Avances au personnel	131 901	-	131 901
Dépôt et cautionnements	-	908 354	908 354
Sous total	1 176 534	3 164 150	4 340 684
Provisions	(49 521)	(7 446)	(56 967)
Total	1 127 013	3 156 704	4 283 717

A.5. Stocks

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2020 à 83 376 923 DT contre 80 432 543 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Volkswagen	1 752 019	10 219 643
Volkswagen Utilitaires	650 103	2 002 698
Audi	1 143 777	12 346 687
Porsche	952 592	7 107 130
SEAT	16 545 995	13 083 002
SKODA	6 806 577	2 604 542
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	40 489 601	13 740 863
Stock de pièces de rechange	17 555 528	18 935 507
Stock de pièces de rechange encours de dédouanement	435 751	2 039 051

Stock VO	882 500	526 500
MAN	214 281	214 281
Stock de carburants et lubrifiants	12 860	26 298
Sous-total	87 441 584	82 846 202
Provision pour dépréciation stocks	(4 064 661)	(2 413 659)
Total	83 376 923	80 432 543

Les mouvements de la provision sur les stocks se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Début de période	2 413 659	3 690 611
Provision constituée au cours de la période	1 774 199	274 422
Reprise sur provision	(123 197)	(1 551 374)
Fin de période	4 064 661	2 413 659

A.6. Créances clients

Les Créances clients s'élèvent au 31 décembre 2020 à 95 705 268 DT contre 100 112 338 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Effets escomptés non échus	-	24 996 603
Effets à recevoir	64 506 092	52 888 625
Clients comptes courants	32 277 925	22 956 868
Clients travaux en cours	631 345	467 921
Clients douteux	1 229 493	865 259
Effets et chèques impayés	182 728	184 406
Sous-total	98 827 583	102 359 682
Provisions sur les clients	(3 122 315)	(2 247 344)
Total	95 705 268	100 112 338

Les mouvements de la provision sur les clients se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Début de période	2 247 344	1 817 344
Provision constituée au cours de la période	998 168	527 099
Reprise sur provision	(123 197)	(97 099)
Fin de période	3 122 315	2 247 344

A7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 6 261 460 DT contre 5 659 325 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs, avances et acomptes	1 123 969	75 420
Reports d'impôts et taxes	660 990	330 406
Produits à recevoir	4 339 635	4 091 837
Débiteurs divers	18 294	905 292

Charges constatées d'avance	1 097 302	556 541
Sous-total	7 240 190	5 959 496
Provisions sur les autres actifs courants	(978 730)	(300 171)
Total	6 261 460	5 659 325

Les mouvements de la provision sur les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Début de période	300 171	464 273
Provision constituée au cours de la période	832 896	316 690
Reprise sur provision	(154 337)	(480 792)
Fin de période	978 730	300 171

A.8. Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net présentent un solde nul au 31 décembre 2020 contre 468 699 DT au 31 décembre 2019 et représentaient les instruments de couverture actifs.

A.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2020 à 36 654 124 DT contre 13 020 760 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Banques créditrices	24 535 501	10 502 308
Effets à l'encaissement	11 828 473	2 499 218
Caisses	39 443	13 692
Régie d'avance et accréditifs	250 706	5 542
Total	36 654 124	13 020 760

C – Capitaux propres :

C.1 Autres éléments du résultat global

Le détail de la variation des autres éléments du résultat global de la période se présente comme suit :

Solde au 31 décembre 2018	14 935 815
Gain actuariel	198 137
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	(3 490 527)
Impôts différés sur les AERG	(69 159)
Solde au 31 décembre 2019	11 574 266
Pertes actuarielles	(49 928)
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	(11 722 903)
Impôts différés sur les AERG	3 029 807
Reclassement des réserves aux AERG	(4 476 743)
Solde au 31 décembre 2020	(1 645 501)

B – PASSIFS :

P.1 Emprunts et obligations locatives

- Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2020 à 27 539 281 DT contre 47 634 245 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

31/12/2020	Courant	Non-courant	Total
Emprunt Attijari Bank	5 128 453	5 506 619	10 635 072
Emprunts Amen Bank	758 265	5 086 087	5 844 352
Crédit de gestion Amen Bank	2 517 581	-	2 517 581
Billets à ordre	7 855 598	-	7 855 598
Crédits leasing	564 291	122 149	686 440
Autres	238	-	238
Total	16 824 426	10 714 855	27 539 281

31/12/2019	Courant	Non-courant	Total
Emprunt Attijari Bank	4 773 553	10 635 072	15 408 625
Billets à ordre	5 851 226	-	5 851 226
Crédits leasing	691 101	686 440	1 377 541
Effets escomptés et non échus	24 996 603	-	24 996 603
Autres	250	-	250
Total	36 312 733	11 321 512	47 634 245

- Les obligations découlant des contrats de location contractés par le Groupe ont totalisé 1 124 426 DT au 31 Décembre 2020 contre un solde nul au 31 Décembre 2019.

Le tableau de variation des emprunts et des obligations locatives se présente comme suit :

	31/12/2019	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	31/12/2020
Emprunt Attijari Bank					
Non-courant	10 635 072	-	(5 128 453)	-	5 506 619
Courant	4 773 553	(4 773 553)	5 128 453	-	5 128 453
Emprunts Amen Bank					
Non-courant	-	-	(1 129 713)	6 215 800	5 086 087
Courant	-	(371 448)	1 129 713	-	758 265
Leasing					
Non-courant	686 440	-	(564 291)	-	122 149
Courant	691 101	(691 101)	564 291	-	564 291
Obligations locatives					
Non-courant	-	-	-	1 124 426	1 124 426
Crédit de Gestion Amen Bank					
Courant	-	(982 419)	-	3 500 000	2 517 581
Billets à ordre					
Courant	5 851 226	(25 935 419)	-	27 939 791	7 855 598
Effets escomptés et non échus					
Courant	24 996 603	(180 715 114)	-	155 718 511	-
Total courant	36 312 483	(213 469 054)	6 822 457	187 158 302	16 824 188
Total Non-courant	11 321 512	-	(6 822 457)	7 340 226	11 839 281

Les emprunts par banque se détaillent comme suit :

Banques et établissements de crédit	Termes	Montant principal	Taux d'intérêt*	31/12/2020	31/12/2019
Emprunt Attijari Bank (Ennakl Automobiles)	5 ans	24 000 000	TMM +1,85%	10 635 072	15 408 625
Emprunt Amen Bank (Ennakl Automobiles)	7 ans	6 000 000	TMM +2%	5 680 675	
Emprunt Amen Bank (STLV)	36 mois	215 800	TMM +2,75%	163 677	
Crédit de Gestion Amen Bank (CAR Gros)	12 mois	3 500 000	TMM +1,5%	2 517 581	
Billets à ordre Amen Bank (Ennakl Automobiles)	90 jours	7 855 598	TMM +1,5%	7 855 598	5 851 226
Crédits Leasing Tunisie Leasing et Factoring (STLV)	36 mois	2 126 626	9,03% - 11,58%	686 440	1 377 541
Total				27 539 043	22 637 392

*Le TMM correspond au taux d'intérêt du marché monétaire tunisien. Il s'agit d'un taux variable fixé par la Banque centrale de Tunisie.

P.2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2019 à 760 023 DT contre 631 766 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Début de l'exercice	631 766	748 635
Coût des services rendus	56 749	20 729
Charge financière	59 672	60 539
Gain/perte actuarielle (OCI)	49 928	(198 137)
Remboursements	(38 092)	-
Fin de l'exercice	760 023	631 766

P.3. Provisions pour risques et charges

Les Provisions s'élèvent au 31 décembre 2020 à 12 939 454 DT contre 9 405 577 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Provisions pour risques et charges	12 939 454	9 405 577
Total	12 939 454	9 405 577

P.4. Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés du Groupe s'élèvent au 31 décembre 2020 à 4 358 771 DT et se détaillent comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	Ennakl	CARGROS	AF CAR	STLV	Total
Provision pour départ à la retraite	263 246	12 622	-	-	275 868
Provision pour litiges	729 679	-	-	-	729 679
Moins-value sur titres	3 793 998	-	-	-	3 793 998
Pertes de change latentes	513 964	102 557	-	-	616 521
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	23 287	102 835	-	-	126 122
Marge sur stocks finaux ICO	140 825	(13 940)	30 113	-	156 998
Instruments de couverture	506 150	-	-	-	506 150
Contrats de location	12 328	-	-	17 626	29 954
Total des actifs d'impôts différés	5 983 477	204 075	30 113	17 626	6 235 291
Gains de change latents	888 355	-	-	-	888 355
Produits à recevoir	29 309	-	-	-	29 309
Amortissements différés	935 899	18 072	-	4 885	958 856
Total des passifs d'impôts différés	1 853 563	18 072	-	4 885	1 876 520
Solde net	4 129 914	186 003	30 113	12 741	4 358 771

Le tableau des mouvements des actifs et passifs d'impôt différé de la période se présente comme suit :

Mouvements 2020	Solde au 31 décembre 2019	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 31 décembre 2020
Provision pour départ à la retraite	227 856	28 087	19 926	275 869
Provision pour litiges	597 224	132 454	-	729 678
Moins-value sur titres	784 117	-	3 009 881	3 793 998
Pertes de change latentes	572 502	44 022	-	616 524
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	175 113	-48 992	-	126 121
Marge sur stocks finaux ICO	140 928	16 070	-	156 998
Gains de change latents	-1 431 282	542 927	-	-888 355
Produits à recevoir	-26 518	-2 791	-	-29 309
Instruments de couverture	685 909	-179 759	-	506 150
Amortissements différés	-943 698	-15 158	-	-958 856
Contrats de location	-	29 953	-	29 953
Total	782 151	546 813	3 029 807	4 358 771

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective se présente comme suit :

En Dinars Tunisien	2 020
Résultat avant impôt provenant des activités poursuivies	28 512 534
Taux d'impôt	37%
Impôt sur les sociétés (théorique)	10 549 638
Effet de :	
Provisions non déductibles	2 903 384
Produits non imposables (dividendes)	(1 849 908)
Actif d'impôt non comptabilisé au titre de pertes reportables	756 412
Minimum d'impôt	1 858
Autres produits non imposables	(1 241 499)
Autres charges non déductibles	4 876 110
Filiales imposées à des taux différents	(1 567 380)
Charge d'impôt de l'exercice au titre des activités poursuivies	14 428 615

La variation de l'actif d'impôt courant au 31 décembre 2020 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Actif d'impôt courant au 31 décembre 2019	4 310 339
Charge d'impôt exigible de 2020	14 679 920
Paiement d'impôts en 2020	(15 031 584)
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2020	3 958 676

P.5. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2020 à 148 235 679 DT contre 126 206 497 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs étrangers	102 109 226	96 531 232
Fournisseurs locaux	4 362 020	12 056 175
Fournisseurs, factures non parvenues	41 030 956	15 825 572
Fournisseurs d'immobilisations	230 709	344 133
Fournisseurs, retenues de garantie	478 299	516 098
Fournisseurs, effets à payer	24 469	933 287
Total	148 235 679	126 206 497

Les dettes fournisseurs sont généralement payées dans un délai qui ne dépasse pas 90 jours suivant leur constatation.

La valeur comptable des dettes commerciales et autres dettes est considérée comme étant égale à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

P.6. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 7 030 121 DT contre 7 687 080 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Charges à payer	3 210 525	3 581 890
CNSS	1 760 424	1 642 060
Provisions pour congés payés	600 884	596 631
Etat, impôts et taxes à payer	928 640	1 410 173
Créditeurs divers	40 353	46 117
Assurance groupe	243 338	344 739
Produits constatés d'avance	91 229	36 464
Débours sur douanes	145 661	25 006
Avances reçues des clients	5 067	-
Dépôts et cautionnement	4 000	4 000
Total	7 030 121	7 687 080

P.7. Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1 367 973 contre 2 322 507 au 31 décembre 2019 et représentent des instruments de couverture passifs.

C – L'ETAT DE RESULTAT :

R.1. Produits issus des contrats avec les clients

Les produits issus des contrats avec les clients s'élèvent au 31 décembre 2020 à 448 683 874 DT contre 463 596 923 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Ventes de véhicules neufs	378 069 272	387 545 502
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	61 013 789	68 499 886
Ventes de travaux atelier	4 154 938	4 834 032
Ventes de véhicules utilisés	5 104 085	2 038 286
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	176 952	489 030
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	120 364	112 270
Ventes de carburants	467	11 829
Locations de véhicules	44 007	66 088
Total	448 683 874	463 596 923

R.2. Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élèvent au 31 décembre 2020 à 364 186 502 DT contre 379 108 183 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Achats de véhicules neufs	241 731 838	247 271 273
Droits de Douanes	62 931 360	68 699 535
Achats de pièces de rechanges	39 180 028	43 468 327
Fret maritime	7 474 212	7 631 346
Charges de personnel.	3 814 516	8 675 289
Frais de magasinage	511 154	421 992
Frais de gardiennage	319 271	319 735
Achats des accessoires	369 603	485 751
Dotations aux provisions sur stocks VN	1 827 745	576 580
Reprise de provisions sur stocks VN	(176 743)	(1 551 374)
Assurance maritime	428 508	567 034
Travaux extérieurs	504 822	262 181
Frais de transit	173 155	242 697
Achats de véhicules utilisés	4 911 960	1 881 110
Achats pour les ateliers	185 073	156 707
Total	364 186 502	379 108 183

R.3. Frais de commercialisation et de distribution

Les frais de commercialisation et de distribution s'élèvent au 31 décembre 2020 à 15 079 814 DT contre 13 515 663 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Autres frais sur ventes	1 919 015	1 924 049
Frais de déplacements	565 705	1 008 601
Charge de personnel	9 605 697	7 474 479
Publicité et insertions	2 260 774	1 705 415
Consommables	194 457	432 554
Location diverses	123 126	527 277
Cadeaux, réceptions et restaurations	169 813	190 621
Honoraires	128 406	130 215
Impôts et taxes	9 195	9 195
Redevances et royalties	103 626	113 257
Total	15 079 814	13 515 663

R.4. Charges administratives

Les charges administratives s'élèvent au 31 décembre 2020 à 33 561 685 DT contre 31 668 280 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Charge de personnel	11 834 363	11 827 466
Dotations aux amortissements	6 481 269	4 999 388
Impôts et taxes	1 717 416	2 036 808
Honoraires	938 531	1 571 540
Energie	780 106	757 833
Frais bancaire	1 849 569	1 750 972
Entretien et réparation	1 352 687	1 385 590
Assurance	662 720	693 599
Gardiennage	658 561	651 805
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 497 306	3 150 259
Dotations aux provisions sur créances	1 842 975	422 967
Abonnement	964 023	941 807
Fournitures de bureaux	191 436	241 014
Frais de formation	130 501	203 592
Vêtements de travail	175 537	154 666
Dons et subventions	130 700	32 196
Frais de télécommunications	270 810	374 410
Autres frais administratifs	83 175	472 368
Total	33 561 685	31 668 280

R.5. Autres produits

Les autres produits s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1 489 206 DT contre 1 716 187 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Produits non récurrents	321 192	296 768
Profits sur cessions d'immobilisations	237 069	443 861
Location	133 868	130 640
Ristournes TFP	230 644	192 014
Remboursements d'assurance	410 592	409 976
Autres services	155 841	242 928
Total	1 489 206	1 716 187

R.6. Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2020 à 928 915 DT contre 1 186 560 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	42 440
Pertes sur cessions d'immobilisations	313 941	72 793
Pénalités de retard	61 650	155 986
Autres pertes	128 492	384 651
Pertes sur créances irrécouvrables	424 832	530 690
Total	928 915	1 186 560

R.7. Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1 185 833 DT contre 4 666 782 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Dividendes reçus	-	4 034 518
Gains sur instruments de couverture	485 835	-
Intérêts créditeurs	334 662	279 883
Intérêts sur prêts au personnel	176 450	235 543
Produits nets sur placements	188 886	116 838
Total	1 185 833	4 666 782

R.8. Charges financières

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2020 à 9 089 463 DT contre 9 956 015 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Intérêts sur comptes courants	639 025	561 019
Intérêts sur escomptes d'effets	940 259	2 491 689
Intérêts sur emprunts	2 872 605	2 502 494
Moins-value sur les instruments financiers	4 577 902	1 981 531
Pertes sur instruments de couverture	-	2 358 742
Charge financière - IDR	59 672	60 539
Total	9 089 463	9 956 015

Tableau de passage de charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Achats consommés	352 381 276	365 398 106
Salaires, traitements et avantages du personnel	24 768 653	27 663 293
Autres charges d'exploitation	9 856 598	24 987 590
Dotations aux amortissements et aux provisions	14 288 737	11 147 203
Impôts, taxes et versements assimilés	1 726 611	2 046 003
Honoraires	972 395	1 647 054
Total	403 994 270	433 829 433

D – INFORMATIONS SUR LES LITIGES ET LES AFFAIRES EN COURS DU GROUPE :

- En 2019, la société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société Ennakl Automobiles et sa filiale CAR GROS en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession. Cette procédure d'arbitrage fait suite à plusieurs actions en justices intentées par TPA. Les affaires clôturées se sont soldées en faveur de la société Ennakl Automobiles et de sa filiale Car Gros. La direction de la société continue à estimer, sur la base de l'avis de son avocat et des développements récents, que le risque d'un dédommagement à verser par la société Ennakl Automobiles ou par sa filiale CAR GROS dans le cadre de la procédure d'arbitrage est minime et par conséquent, aucun provisionnement dans les comptes n'est nécessaire.

En outre, la société Ennakl Automobiles a introduit une requête reconventionnelle pour la condamnation de TPA à verser des dommages et intérêts au titre des préjudices matériel et moral. L'avocat de la société estime que les chances de condamnation de la partie adverse sont sérieuses et fondées.

- La société Ennakl Automobiles a reçu, en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 et portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités, un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2014 et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2018 à la hausse de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.

En 2019, cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société rejetant la quasi-totalité des chefs de redressement. En 2020, après réception de la réponse de l'administration fiscale, la société Ennakl Automobiles a adressé une deuxième réponse afin de contester encore une fois les chefs de redressement soulevés. Elle a adressé dans un second temps à l'administration fiscale une demande de conciliation dans le but de solutionner ce contrôle fiscal à l'amiable.

A la date d'arrêté des états financiers consolidés, l'administration fiscale n'a toujours pas répondu à la deuxième réponse envoyée par la société ni à sa demande de conciliation. Les procédures étant toujours en cours, le sort final de ce contrôle ne peut être estimé de façon précise.

Face à cette situation, après analyse assez prudente de la probabilité de risque de chaque chef de redressement, les provisions correspondantes constituées au 31 décembre 2019 ont été ajustées.

E – INCIDENCE EVENTUELLE FUTURE DE LA PANDEMIE MONDIALE DU COVID-19 :

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020 et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, dont principalement le confinement sanitaire et l'instauration d'un couvre-feu, induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes quant aux impacts futurs. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises.

De son côté, le groupe Ennakl a adopté en 2020 les mesures de protection nécessaires pour faire face à cette pandémie et pour protéger son personnel, notamment celles recommandées par le ministère de la santé. Ses activités ont été affectées à partir du mois de mars 2020 mais une reprise a été constatée à partir du mois de mai grâce à un plan de relance efficace qui a

permis au groupe de réduire les impacts négatifs de la pandémie sur ses différents business.

En outre, aucun fait n'a été identifié par la direction entraînant des changements significatifs dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020.

La pandémie sévit toujours en 2021, qui conjuguée aux mesures prises par le gouvernement Tunisien sont susceptibles d'avoir un impact sur les états financiers de 2021. Toutefois, à la date de publication des états financiers consolidés de 2020, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

F – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES DU GROUPE :

Les opérations réalisées avec les parties liées du Groupe en 2020 se détaillent comme suit :

❖ Société mère Ennakl Automobiles :

• Fonds gérés déposés auprès de l'Amen SICAR et rémunérations :

Au 31/12/2020, les fonds gérés déposés par la société Ennakl Automobiles auprès de l'**Amen SICAR** sont d'un montant de 11 000 000 dinars.

En 2020, l'**Amen SICAR** a procédé au remboursement d'un montant de 3 000 000 dinars à la société **Ennakl Automobiles** au titre de la souscription de 2014, ainsi que la plus-value correspondante s'élevant à 606 530 dinars.

La société **Ennakl Automobiles** a inscrit en produits à recevoir au 31/12/2020 un montant de 970 000 DT au titre de la plus-value relative à la souscription de 2015 auprès de l'**Amen SICAR** à échoir en 2021.

La société **Ennakl Automobiles** a inscrit en charges à payer au 31/12/2020 un montant de 110 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1% au profit de l'**Amen SICAR**.

• Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances :

La société **Ennakl Automobiles** a encouru auprès de **COMAR Assurances** au 31/12/2020 des frais d'assurance s'élevant à 2 043 332 DT hors taxes.

• Participation aux frais de siège de la société PGI Holding :

La société **Ennakl automobiles** a versé à la société **PGI Holding** un montant de 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

• Participation dans l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank :

La société Ennakl Automobiles a souscrit 33 000 obligations en 2015 de l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Valeur nominale : 100 DT
- Taux d'intérêt : 7,35 % (Fixe)
- Nombre d'obligations : 33 000
- Mode de remboursement : 20 DT par obligation et par an à partir de la 1ère année (2016) majorés des intérêts échus à cette date.

En 2020, ces obligations ont été remboursées à raison de 1/5 de leur montant nominal soit au total 660.000 DT majorés des intérêts échus pour un montant de 38 808 DT. L'emprunt est totalement remboursé au 31/12/2020.

- **Souscription de billets à ordre avec Amen Bank :**

La société Ennakl Automobiles a souscrit en 2020 des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant total de 27 968 347 DT aux conditions suivantes :

-Taux d'intérêt : TMM+1,5%

-Echéance : 90 jours

Au 31 Décembre 2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élève à 7 855 598 DT.

- **Achat d'un bloc d'actions Amen Bank :**

Au cours de l'exercice 2020, la société Ennakl Automobiles a acquis un bloc de 901 111 actions d'Amen Bank pour un montant global de 23 248 678 DT.

- **Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank :**

La société Ennakl Automobiles a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari Bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2020 à hauteur de 4 773 553 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 1 394 477 DT.

- **Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) en 2020 :**

La société Ennakl Automobiles a facturé à titre de vente de véhicules neufs et de prestations de services après-vente lors de l'année 2020 ce qui suit (En TTC)

- AMEN SANTE : 91 980 DT
- CAFES BONDIN : 122 823 DT
- PARENIN : 218 997 DT
- PGH : 280 840 DT
- EL MAZRAA : 67 000 DT
- COMAR : 103 490 DT

- **Opérations de vente par leasing réalisées en 2020 financées par la société TLF :**

La société TLF a financé des opérations de vente réalisées par la société Ennakl Automobiles en 2020 pour un montant total de 40 553 319 DT TTC.

- **Opérations de vente par leasing réalisées en 2020 financées par la société ATL :**

La société ATL a financé des opérations de vente réalisées par la société Ennakl Automobiles en 2020 pour un montant total de 32 671 368 DT TTC.

- **Frais de tenue de compte de valeurs mobilières :**

En 2020, la société Amen Invest a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT à titre de frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

- **Prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank :**

Le 28 février 2020, la société **Ennaki Automobiles** a contracté un prêt à moyen terme auprès de l'**Amen Bank** pour un montant de 6 000 000 DT aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : TMM+2%
- Commission d'étude et montage 0,3%
- Durée : 7 ans, soit 84 mois

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de 2020 à hauteur de 319 325 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 361 240 DT.

• **Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank :**

Le 15 mai 2020, **Ennaki Automobiles** a signé un contrat de prêt avec l'**Amen Bank** portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 130 200 000 DT détaillé comme suit :

- ✓ Escompte LC pour un montant de 18 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%),
- ✓ Découvert en compte pour un montant de 15 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%),
- ✓ Financement de droit de douanes pour un montant de 9 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%),
(L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 2 000 000 DT)
- ✓ Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT,
(L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 1 360 000 DT)
- ✓ Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT,
(L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 55 925 DT)
- ✓ Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT,
- ✓ Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT,
(L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 395 510 DT)
- ✓ Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT, (assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois)
(L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 138 785 DT)
- ✓ Crédits documentaires pour un montant de 73 600 000 DT (assortis d'une commission d'engagement de 0,09% par mois).
(L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 23 000 000 EUR)

• **Obligations et engagements avec les dirigeants :**

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société en 2020 peuvent être synthétisées comme suit:

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JALET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président du conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute ¹	103 889	524 732	284 982	339 899	338 732

¹ Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence)

• **Rémunérations servies aux administrateurs :**

Les membres du conseil d'administration de la société **Ennaki Automobiles** sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2020. Au titre de l'exercice 2020, la charge s'élève à 47 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

- **Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit :**

En 2020, la société **Ennaki Automobiles** a servi 20.000 DT aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

❖ **Filiale Car Gros :**

- ✓ La société Car Gros a encourus auprès de « l'Assurances COMAR » au 31/12/2020 des frais d'assurance relatifs à :
 - Un contrat d'assurances multirisques pour un montant de 26 963 DT ;
 - Un contrat d'assurances flotte pour un montant de 14 247 DT ;
 - Un contrat d'assurances groupe pour un montant de 168 434 DT.
- ✓ La société Car Gros a contracté auprès de « l'Amen Bank » en 2020, un crédit d'exploitation à court terme aux modalités suivantes :
 - Date : 15/05/20
 - Principal : 3 500 000 dinars
 - Mode de paiement : Mensuel
 - Durée : 12 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 1,5 %.

Au 31/12/2020, la société Car gros SARL a remboursé un montant de **982 419 DT** en principal et a constaté des charges financières relatives à ce contrat de prêt de **176 089 DT**. Le montant en principal non échus relatif à ce prêt s'élève à **2 517 581 DT** au 31 décembre 2020.

❖ **Filiale STLV :**

- **Tunisie Leasing et Factoring :**

La société « STLV » a conclu cinq contrats de leasing relatifs à l'acquisition de matériels de transport depuis sa création.

Les charges financières relatives à ces contrats ont totalisé un montant de 127 623 DT en 2020.

Le montant en principal non échus relatif aux contrats de leasing s'élève à 686 440 DT au 31 décembre 2020 contre un solde de 1 377 542 DT au 31 décembre 2019.

- **Amen Bank :**

La STLV a signée le 25/09/2019 un contrat de prêt à moyen terme pour un montant en principal d'un Million Cinq Cent Mille Dinars **1 500 000 DT** destiné à financer l'acquisition de véhicules et qui sera débloqué par tranche sur demande de la Société STLV S.A. Ce prêt a été consenti par l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Principal : 1 500 000 dinars
- Durée : 3 ans
- Taux d'intérêt : TMM + 2,75 %

Le 11/02/2020, un montant de **215 800 DT** a été débloqué à la société STLV S.A.

Au 31/12/2020, la société STLV a remboursé un montant de **52 122 DT** en principal et a constaté des charges financières relatives à ce contrat de prêt de **17 200 DT**.

Le montant en principal non échus relatif à ce prêt s'élève à **163 678 DT** au 31 décembre 2020.

- **Assurances COMAR :**

Au 31/12/2020, la société STLV a encouru auprès de la compagnie Assurances COMAR des frais d'assurance relatifs à :

- ✓ Un contrat d'assurance groupe pour un montant de **33 197 DT** ;
- ✓ Un contrat d'Assurance flotte pour un montant de **286 480 DT** ;
- ✓ Un contrat d'assurance multirisque professionnel pour un montant de **3 644 DT**.

Rémunérations servies aux dirigeants :

Au 31/12/2020, la rémunération servie aux dirigeants se détaille comme suit :

Nature de la rémunération brute	AHMED AZIZ HAJ ROMDHANE	
	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	
	Charges Au 31/12/2020	Passif Au 31/12/2020
Salaire brut (*)	148 464	-

(*) Voiture de fonction et quotas carburant compris.

G – ENGAGEMENTS HORS BILAN DU GROUPE AU 31/12/2020 :

Les engagements hors bilan du groupe arrêtés au 31 Décembre 2020 se détaillent comme suit :

Engagements en Devises par banque :

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	23 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	BIAT	9 000 000 EUR
Car Gros	AMEN BANK	100 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	3 700 399 EUR
Total EUR		53 800 399 EUR

Engagements en Dinars par banque :

AMEN BANK :

Société	Nature	Montant au 31/12/2020
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	55 925
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	1 360 000
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	395 510
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	138 785
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DOUANIERE	2 000 000
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	266 741
Total		4 216 961

BIAT :

Société	Nature	Montant au 31/12/2020
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	36 950
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	672 769
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 240 445
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 137 000
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE DOUANES	2 000 000
Ennakl Automobiles	AUTRES	26 760
Total		6 113 924

ZITOUNA BANK :

Société	Nature	Montant au 31/12/2020
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	27 408
Ennakl Automobiles	CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Car Gros	CAUTIONS DEFINITIVES	35 000
Total		91 668

UBCI :

Société	Nature	Montant au 31/12/2020
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	1 500
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	3 900
Total		5 400

Nantissements :

En garantie du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la banque Attijari, la société **Ennakl Automobiles** a consenti un nantissement sur 1 200 000 actions Amen Bank, il est à signaler que le résiduel des actions nanties en faveur de la banque doit toujours couvrir 125% du montant de l'encours de l'emprunt, soit 13 293 838 DT au 31 décembre 2020.

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ETABLIS EN NORMES IFRS

Messieurs les Actionnaires du groupe
ENNAKL AUTOMOBILES
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ENNAKL AUTOMOBILES et de ses filiales (le « groupe ») qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2020, l'état consolidé du résultat net et l'état consolidé des autres éléments du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir, au 31 décembre 2020, un total du bilan consolidé de 366 199 208 DT et des capitaux propres consolidés – part du groupe de 163 241 693 DT y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à 14 083 691 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du groupe ENNAKL AUTOMOBILES au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

▪ ***Les Revenus :***

Description de la question clé de l'audit :

Le chiffre d'affaires, figure à l'état consolidé du résultat net au 31 décembre 2020, pour un montant de 448 683 874 DT et représente le poste le plus important de l'état consolidé du résultat net.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 378 069 272 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés du groupe.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité au référentiel IFRS des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

▪ ***Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des Autres Eléments du Résultat Global (« AERG ») :***

Description de la question clé de l'audit :

Au 31 décembre 2020, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent à 61 990 496 DT dont 12 155 983 DT correspondent à des titres non cotés.

Ils sont évalués, lors de la comptabilisation initiale, à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition.

Les variations ultérieures de la juste valeur sont présentées dans les autres éléments du résultat global suivant le choix fait par l'entité lors de la comptabilisation initiale conformément à la norme IFRS 9.

L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les actifs concernés, ainsi que pour la détermination de la juste valeur.

Compte tenu du caractère significatif des actifs financiers au regard de la situation financière consolidée du groupe et du jugement nécessaire à l'estimation de leur juste valeur, nous avons considéré que l'évaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit :

Nos travaux ont consisté principalement en ce qui suit :

- Sur la base de la situation financière des sociétés concernées et des choix des méthodes d'évaluation utilisées par la société compte tenu de la nature des actifs concernés et la disponibilité des informations financières servant à l'estimation de la juste valeur dont notamment les dernières transactions observées, nous avons vérifié le caractère raisonnable de leur évaluation dans les états financiers.
- Nous avons vérifié que les écritures comptables et les informations à fournir relatives aux variations de la juste valeur qui en découle ont été correctement prises en compte au niveau des états financiers.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons votre attention sur les situations décrites au niveau des notes D et E aux états financiers se rapportant respectivement aux affaires et litiges en cours et aux incertitudes futures se rattachant à la pandémie du COVID-19 et à son impact éventuel sur les états financiers consolidés des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration de la société mère ENNAKL AUTOMOBILES S.A. est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers consolidés conformes au référentiel IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration de la société mère a l'intention de liquider le Groupe ENNAKL AUTOMOBILES ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de la société mère de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration de la société mère du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du Groupe notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance du Groupe une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance du Groupe, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 2 avril 2021

Les co-commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F.

Mohamed Lassaad BORJI
Partner

Cabinet Salah Meziou

Salah MEZIOU
Managing Partner